

→ 2

Programmes innovants et travaux scientifiques

36 – 53 Recherche

- Des moyens et une éthique

Innovative Programs and Scientific Work

36 – 53 Research

- Resources and Ethics

Recherche

Des moyens et une éthique

Pour répondre à ses ambitions de recherche et d'innovation à l'international, l'Université Paris Dauphine – PSL accroît son soutien aux laboratoires, par ses propres fonds mais aussi grâce à l'appui de ses partenaires et à certains dispositifs de la Loi de Programmation de la Recherche (LPR, voir page 74). Parallèlement à cette augmentation des moyens, l'université crée un Comité éthique de la recherche, alors qu'une nouvelle référente intégrité scientifique, Françoise Forges, vient d'être nommée.

→ Renforcement du soutien à la recherche et augmentation des moyens des laboratoires

Cette année a été l'occasion de revoir à la hausse certains dispositifs de soutien à l'activité de recherche des laboratoires. Tout d'abord, le Conseil Scientifique de l'université a entamé une refonte de la politique du Bonus Qualité Recherche, fonds additionnel versé aux laboratoires pour soutenir leur politique d'internationalisation et de production scientifique au meilleur niveau. Il a également décidé de réformer le fonds de soutien qui est dédié à l'accompagnement dans le montage des dossiers de projets européens. Ce fonds est revalorisé grâce à la réaffectation de la part établissement de l'intéressement provenant des chaires d'entreprise. Celles-ci permettront ainsi d'accroître indirectement la capacité à répondre à des appels à projets de recherche ambitieux. Au-delà du soutien au moment du montage des projets, ces moyens serviront également à encourager l'ensemble des chercheur(euse)s et enseignant(e)s-chercheur(euse)s dauphinois à répondre aux appels à projets de l'Agence Nationale de la Recherche ou de l'Union européenne, en leur garantissant un financement minimal, même en cas d'échec à l'issue du second tour de sélection. Cette réaffectation des fonds vers l'innovation scientifique se double du recrutement de deux ingénieur(e)s de recherche qui, sous la responsabilité de la Direction du Soutien à la Recherche, seront positionnés au sein-même des laboratoires afin de soutenir leurs membres et de les informer de tout appel à projets pouvant les concerner.

Cette politique volontaire de l'Université Paris Dauphine – PSL s'accompagne d'un renforcement des moyens mis à la disposition des laboratoires dans le cadre de la Loi de Programmation de la Recherche (LPR) : une Chaire de Professeur(e) Junior (CPJ) a été obtenue par le LEDa cette année, sur le thème des politiques publiques. L'Université Paris Dauphine – PSL enregistre également une augmentation graduelle et significative des dotations aux laboratoires (+10 % en 2021 et +15 % en 2022) et de dotations pour l'installation des jeunes recrutés.

→ La mise en place du Comité éthique de la recherche

Ce comité est composé d'un(e) représentant(e) de chacune des unités de recherche de l'établissement ; il est actuellement présidé par Françoise Forges, nouvelle référente intégrité scientifique (voir ci-contre). Sa création répond notamment au besoin de certains chercheur(euse)s de faire vérifier le caractère éthique d'une recherche, en particulier le respect des normes dans le traitement de populations étudiées. Tout chercheur(euse) de l'Université Paris Dauphine – PSL peut solliciter auprès de la référente l'avis du Comité.

Research

Resources and Ethics

To achieve its international ambitions for research and innovation, Université Paris Dauphine – PSL is increasing its support for laboratories, both from its own funds and thanks to contributions by its partners and certain provisions of France's national legislation on research planning (see page 68). In parallel with these increased resources, the university has created a Research Ethics Committee (CER) and recently appointed a new scientific integrity liaison, Françoise Forges.

→ Increased Support for Research and Resources for Laboratories

This year, the university enhanced some of its mechanisms for supporting research activity in the laboratories. The Science Committee began by overhauling the Research Quality Bonus policy, which governs additional funds paid to laboratories to support their internationalization policy and scientific production at the highest level. A further decision called for reforming the support fund for setting up European project applications. The fund's value was increased by reallocating the institutional share of the incentive payments generated by corporate chairs. As a result, the fund has an increased capacity to respond to ambitious research project calls. In addition to providing support during project set-up, these resources will also encourage all Dauphine researchers and research professors to submit projects in response to calls by the French National Research Agency (ANR) or the European Union by guaranteeing a base level of funding, even if they are not chosen after a second round of selection. In parallel to reallocating these funds to scientific innovation, the university also hired two research engineers who report to the Research Support Department. They will be positioned within the laboratories themselves to support their members and inform them of any potentially relevant call for projects.

Université Paris Dauphine – PSL has voluntarily adopted these measures while also increasing the resources available to laboratories under France's legislation governing research planning: LEDa received a Junior Professor Chair (CPJ) this year on the topic of public policy. The university is also seeing a significant upward trend in grants to laboratories (+10% in 2021 and +15% in 2022) and grants for new hires.

→ Implementation of the Research Ethics Committee (CER)

The committee is made up of one representative of each research unit within the institution. Its current president is Françoise Forges, the new scientific integrity liaison (see next page). It was created in part to address the needs of some researchers to confirm the ethical nature of a research project, particularly in terms of meeting standards in the treatment of studied populations. Any Université Paris Dauphine – PSL researcher may request the Committee's opinion by contacting the liaison.

→ Françoise Forges, nouvelle référente intégrité scientifique

Après l'approbation à l'unanimité du Conseil Scientifique, le Président E. M. Mouhoud a nommé le 4 novembre 2021 Françoise Forges en tant que nouvelle référente intégrité scientifique (RIS) pour l'Université Paris Dauphine - PSL. Elle succède à Dominique Damamme pour un mandat de deux ans.

Françoise Forges a étudié les mathématiques à l'Université Catholique de Louvain, où elle a découvert la théorie des jeux et la possibilité d'en appliquer les techniques à la micro-économie. En 2003, elle rejoint le Laboratoire d'Économie de Dauphine, le LEDa, et le Centre de Recherche en Mathématiques de la Décision, le CEREMADE. Françoise Forges a également été la directrice de l'École Doctorale de Dauphine - PSL de 2010 à 2014. Elle a obtenu la médaille d'argent du CNRS en 2009 et a été membre senior de l'Institut Universitaire de France de 2011 à 2016.

→ Françoise Forges, New Scientific Integrity Liaison

After unanimous approval of the Science Committee, University President E. M. Mouhoud appointed Françoise Forges on November 4, 2021 as the new scientific integrity liaison (RIS) for Université Paris Dauphine - PSL. She follows in the footsteps of Dominique Damamme for a two-year term.

Forges studied mathematics at Université Catholique de Louvain, where she discovered game theory and the possibilities for applying its techniques to microeconomics. In 2003, she joined the Dauphine Economics Laboratory (LEDa) and the Center for Research in Decision Mathematics (CEREMADE). Forges also served as director of the Dauphine - PSL Doctoral School from 2010 to 2014. She was awarded a CNRS silver medal in 2009 and was a senior member of the Institut Universitaire de France from 2011 to 2016.

Françoise Forges

3 questions

• Comment abordez-vous cette nouvelle mission ?

J'ai découvert les principaux objectifs de la mission grâce à des textes fondateurs, tels que la Charte nationale de déontologie des métiers de la recherche (2015) ou le décret du 3 décembre 2021 relatif au respect des exigences de l'intégrité scientifique. Plus encore, j'ai appris des échanges avec mon prédécesseur, Dominique Damamme.

• En quoi consiste votre fonction de vigilance ?

Il s'agit de veiller à ce que les chercheuses et chercheurs soient conscients de leurs devoirs et de leurs droits en matière d'intégrité scientifique, qu'il s'agisse de la constitution du savoir, comme le traitement de données, ou de sa diffusion, notamment par la signature de travaux. Il faut aussi leur donner les moyens de faire face à des manquements tels que le plagiat, en leur proposant des procédures de saisine du référent à l'intégrité scientifique.

• Et votre fonction de prévention ?

Je propose de m'appuyer sur le Comité éthique de la recherche et de collaborer avec la Direction du Soutien à la Recherche (DSR) et le délégué à la protection des données (DPO), afin de garantir dès l'amont de bonnes pratiques en matière d'intégrité scientifique. Par exemple, lors de l'élaboration du plan de gestion des données quand il s'agit d'une recherche qui s'appuie sur le big data.

3 Questions

• What is your approach to this new assignment?

I absorbed the main objectives of the assignment by reading foundational documents such as the French national charter for professional ethics in research (2015) and the December 3, 2021 decree on scientific integrity. Even more importantly, I learned a great deal through discussions with my predecessor, Dominique Damamme.

• Can you describe your watchdog role?

The liaison is responsible for ensuring that researchers are aware of their duties and rights in terms of scientific integrity, related both to developing knowledge (such as data processing) and disseminating it. One way that I do this is by signing off on work. The role also involves providing researchers with the means to address ethical breaches such as plagiarism by explaining the procedures for submitting a case to the scientific integrity liaison.

• What about your role in prevention?

I intend to rely on the Research Ethics Committee and collaborate with the Research Support Department and the data protection liaison upstream to ensure that best practices for scientific integrity are followed. This may be required, for example, when developing the data management plan for a research project based on big data.